



BULLETIN ADHESION SAISON 2020

ADHERENT PRINCIPAL						
NOM		PRENOM				
ADRESSE						
VILLE		CODE POSTAL				
TEL		DATE NAISS				
E-MAIL (obligatoire)						
N° LICENCE		1ere inscription (oui/non)				
CONJOINT(e) & ENFANT(s)						
CONJOINT JEUNE	Nom	Prénom	né(e) le:	Licences	Adresse si différente	
VOILIER						
MARQUE		NOM				
ASSURANCE		N°VOILE				
COMPAGNIE		N° CONTRAT				
DETAIL DE LA COTISATION						
	Cotisation 2020			Règlement		
	Cotisation	Nbre	Total	Numéro	Montant	Date
Cotisation pour Mantais(se) avec adhésion ASM				Chèque n°1		
Adulte (avec adh ASM, 1/2 année poss)	135,00 €			n°	€	mois :
Jeune (-18 ans avec Adh ASM, hors cours, 1/2 année poss)	60,00 €			Chèque n°2		
Conjoint(e) (avec adh ASM)	25,00 €			n°	€	mois :
Contribution Extramuros (Résident hors Mantes la Jolie)	5,00 €			Chèque n°3		
Licence FFV 2020				n°	€	mois :
Licence adulte	58,50 €			Chqs vacances		
Licence jeune (-18 ans)	29,50 €			n°	€	
Cotisation Jeunes avec Cours de voile et Licence FFV				Espèces		
Jeunes Cours de voile (Sept19- Juin20)	259,00 €				€	
Contribution Extramuros (Résident hors Mantes la Jolie)	5,00 €			Règlement par chèque à l'ordre de l' ASM Voile.		
Bateau(x)				possible en 3 fois, dernier mois d'encaissement Juin merci de vous rapprocher de notre Trésorier, pour toute autre demande		
voilier (1/2 année poss)	190,00 €					
dériveur (1/2 année poss)	33,00 €					
2eme bateau (1/2 année poss)	95,00 €					
Total =			€	Total = €		
Je, soussigné (nom, prénom) : <small>déclare avoir pris connaissance et accepté les garanties et les montants proposés par les assurances souscrites :</small> <small>> par ma licence FFV assurance en première ligne</small> <small>> par l'assurance R.C de L'A.S.M souscrit auprès d'AXA sous le n°0010000343752087 par défaut.</small> <small>Je prends acte de ma possibilité de souscrire des garanties individuelles supplémentaires qui resteront à mon appréciation et à ma charge.</small> <small>Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Sportive Mantaise (ASM). Elles sont destinées à la section "sports en Seine/voile" et aux tiers mandatés par, à des fins de gestion interne, dans le cadre de votre adhésion. Elles sont transmises à la FFV pour la gestion de la Licence et à AXA dans le cadre du contrat susvisé. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données ne feront pas l'objet d'un transfert à d'autres tiers au sein de l'Union Européenne. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez également d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant le secrétariat de l'A.S.M. Conformément au Règlement général sur la protection des données, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.</small> <small>Formulaire d'adhésion à retourner dûment rempli et accompagné de votre règlement complet à l'ordre de ASM VOILE, au trésorier :</small>				Lu et approuvé (date et signature obligatoire)		
ASM Voile, Xavier PRINTEMPS 37, Rue de Gascogne 78180 Montigny le Bretonneux (si besoin joignable au 06 64 04 38 08)						